



## AGENT SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES

Le service scolaire de la ville recherche un agent spécialisé des écoles maternelles pour la rentrée 2023/2024. Vous assisterez le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants en classe de maternelle.

Vous préparez et veillez à l'état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants. Vous participez au travail collectif de l'équipe éducative.

Vous êtes sous la responsabilité hiérarchique du Directeur Général des Services et vous êtes sur le temps scolaire, sous la responsabilité du Directeur de l'établissement et sous la responsabilité directe de l'enseignant.

### Vos missions

- Accueillir avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Surveiller la sécurité et l'hygiène des enfants
- Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Aménager et entretenir des locaux et des matériaux destinés aux enfants
- Transmettre les informations
- Participer aux projets éducatifs
- Accompagner les enfants à la sieste
- Participer aux temps periscolaires et extrascolaires.

Le temps de travail moyen correspond à 37 heures hebdomadaires (sur la période scolaire). Des temps d'intervention sont également prévus sur certaines périodes de vacances (ménage).

### PROFIL :

Etre diplômé du CAP petite enfance.

Etre si possible titulaire du concours d'ATSEM.

- SAVOIRS :
  - Permettre le développement de l'enfant à partir de 2 ans (capacités motrices, socio-affectives et cognitives).
  - Respecter les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité.
  - Favoriser l'éveil des enfants en proposant avec l'enseignante des techniques de jeux et des projets éducatifs.
  - Maîtriser parfaitement les techniques d'utilisation des produits phytosanitaires.
- SAVOIR-FAIRE :
  - Accompagner l'enfant dans ses apprentissages quotidiens.
  - Aider à l'acquisition de l'autonomie.
  - Assurer la sécurité des enfants.
  - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
  - Mettre en œuvre des techniques de jeux et des activités.
  - Entretien et vérifier les locaux et le matériel mis à disposition des enfants.
- SAVOIR-ETRE :
  - Ecouter.
  - Savoir gérer les conflits.
  - Savoir communiquer.
  - Disposer d'un sens de l'organisation.
  - Etre autonome, responsable, discret, patient.